

## Formation thématique

# Stratégie foncière pour la compensation écologique et agricole



Les politiques d'aménagement actuelles consomment du foncier et, de ce fait, détériorent les bénéfices environnementaux, maintes fois prouvés scientifiquement, qu'elles devraient tirer de ces milieux. La limitation de l'artificialisation croissante des sols est un défi d'avenir. Toutefois, il n'est pas possible de stopper net les aménagements souhaités par le développement local. Des solutions doivent donc émerger pour atteindre Zéro Artificialisation Nette.

Le mécanisme de la compensation a été mis en place il y a plus de 50 ans. La compensation a été renforcée ces dernières années, en France, par la Loi Biodiversité de 2016. Elle consiste à restaurer un milieu naturel dégradé par un projet d'aménagement (route, centre commercial, équipement public, éoliennes...). L'objectif est de générer un gain environnemental qui compense les pertes estimées et qui concilie l'ensemble des enjeux de la planification dans une approche territoriale.

## Objectif

La compensation est un enjeu crucial pour bon nombre d'acteurs, notamment aménageurs. La formation propose à la fois de doter les auditeurs des méthodes et des outils d'action pour mener avec réussite la compensation de leur projet d'aménagement, mais également d'échanger positivement sur les enjeux de la compensation écologique et agricole pour chaque des parties concernées.

- ▶ Comprendre les enjeux et opportunités liés à la compensation écologique et agricole ;
- ▶ Identifier les acteurs pour élaborer une stratégie foncière de compensation efficace écologiquement et économiquement
- ▶ Définir et articuler une stratégie de compensation avec d'autres politiques publiques et projets
- ▶ Maîtriser et optimiser les outils de la compensation

## Publics visés

- ▶ Aménageurs ou maîtres d'ouvrage des SEM, des Bureaux d'études
- ▶ Chef de projet Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Grands Réseaux, Bâtiments et Travaux Publics
- ▶ Ingénieurs et cadres des collectivités territoriales et structures parapubliques
- ▶ Associations de protection de l'environnement
- ▶ Elu-e-s

## Candidature

- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir une lettre de motivation).

**CANDIDATURE  
EN LIGNE**

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

2 jours (théorie et pratique), 14h  
Groupe de 15 personnes maxi.

Lieu de formation :  
Polytech Tours - Département Aménagement et  
Environnement - 35 Allée Ferdinand Lesseps - Tours

Date : mars 2020

Renseignements et inscriptions : Nadia JOUBERT au 02 47 36 81 40 [nadia.joubert@univ-tours.fr](mailto:nadia.joubert@univ-tours.fr)

Tarif 2019/2020 : 870 € nets

## Méthodes pédagogiques

La formation sera composée de quelques moments de cours théorique et juridique, mais la pédagogie sera basée sur la présentation de cas d'étude, de discussion et d'échange. Un dispositif de serious game sera proposé le deuxième jour par la bureau d'étude retenu.

## Programme

### Jour 1 :

- ▶ 9h-10h30 : enjeux de la compensation pour les politiques d'aménagement
- ▶ 11h-12h30 : incidences des évolutions juridiques
- ▶ 14h-15h : étapes de la stratégie foncière
- ▶ 15h-17h : Mise en situation - serious game sur la négociation environnementale
- ▶ 17h-17h30 : debriefing

### Jour 2 :

- ▶ 9h-10h30 : enjeux de l'artificialisation pour l'écologie et l'agriculture
- ▶ 11h-12h30 : Retours d'expériences - la doctrine Eviter-Réduire-Compenser dans les politiques d'aménagement
- ▶ 14h-15h : cas de l'étude agricole : la compensation, un marché
- ▶ 15h-17h : débat autour d'un cas d'étude
- ▶ 17h-17h30 : debriefing

## INTERVENANTS

### Responsable pédagogique

- ▶ **Mathilde GRALEPOIS**, Maître de conférences à l'école Polytechnique de l'Université de Tours.

### Intervenants

- ▶ **Francesca DI PIETRO**, Maître de conférences à l'école Polytechnique de l'Université de Tours
- ▶ **Mathias GAILLARD**, Ingénieur en aménagement du Territoire et génie civil, Cabinet Conseil OXAO Stratégie et Environnement à Bordeaux

## Validation

- ▶ attestation de formation

## Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 14 mars 2019 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2019-2020. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

